



Municipalité de Saint-Thomas

1240, route 158
Saint-Thomas (Québec)
J0K 3L0

Située dans la MRC de Joliette, la Municipalité de Saint-Thomas compte plus de 3 300 citoyens. Soucieuse d'offrir des services de qualité à sa population, la Municipalité est à la recherche de candidats compétents et motivés dont le profil correspond à l'offre d'emploi suivante :

Poste offert : Directeur du service de l'urbanisme et de l'environnement

Note : le masculin est utilisé pour alléger le texte et ce, sans préjudice pour la forme féminine.

Type de poste : poste cadre, permanent, temps plein (35 heures par semaine)

Date d'entrée en fonction : février ou mars 2019

Date limite du concours : 10 décembre 2018

RESPONSABILITÉS

Relevant de la directrice générale, le directeur du service de l'urbanisme et de l'environnement voit à la planification, à l'organisation et au contrôle des activités de ce service. Il assure le contrôle et l'application des règlements de zonage, d'aménagement et de construction. Il participe à l'élaboration et au contrôle de l'application du plan d'urbanisme et de ses règlements et recommande les modifications nécessaires.

Il s'assure du respect des lois et règlements relatifs à l'aménagement et l'urbanisme. Il étudie les projets soumis à la Municipalité et assure l'émission des permis de construction, autres permis et certificats d'autorisation.

Il applique les résolutions, les décisions et les règlements adoptés par le conseil municipal. Il apporte son expertise concernant tout développement relevant de son champ de compétence. Il inspecte les constructions, travaux et ouvrages et installations sanitaires conformément à la politique municipale de mise aux normes. Il assure le suivi des demandes d'informations et des infractions.

Le titulaire du poste exécute son travail en conformité avec la mission, la vision, les valeurs, les attentes et les objectifs de la Municipalité de Saint-Thomas.

EXIGENCES

Détenir un diplôme universitaire en urbanisme ou en aménagement du territoire ou détenir une formation collégiale en aménagement ou inspection avec expérience pertinente

Bonne connaissance des techniques, lois et règlements en matière d'aménagement du territoire, d'environnement, de construction et d'installations sanitaires ;

Formation complémentaire (sécurité sur les chantiers de construction, cours d'eau, secourisme) constitue un atout ;

Bonne connaissance des logiciels de la suite Office et accès-cité territoires (PG) constitue un atout ;

Expérience de 3 ans et plus au sein d'un service d'urbanisme ou d'aménagement du territoire constitue un atout ;

Capacité de s'exprimer aisément en français (parlé et écrit) ;

Permis de conduire valide et fournir son véhicule pour ses déplacements (kilométrage compensé monétairement).

POUR POSTULER

Les personnes intéressées à occuper ce poste doivent faire parvenir leur CV au plus tard le 10 décembre 2018 par courriel seulement à l'adresse : dlambert@saintthomas.qc.ca

CONDITIONS DE TRAVAIL

Selon les qualifications du candidat, salaire concurrentiel au milieu. Emploi régulier permanent soumis à une période de probation de six (6) mois, assurances collectives, REER collectif, horaire estival et congés rémunérés après permanence.